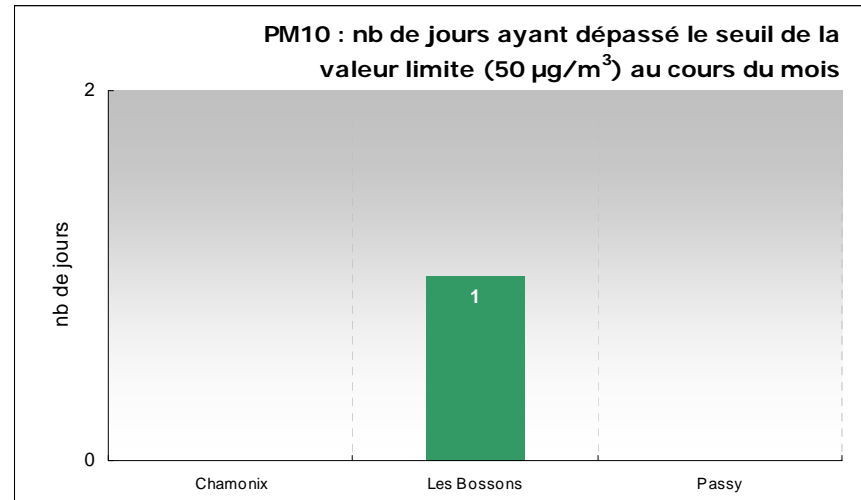
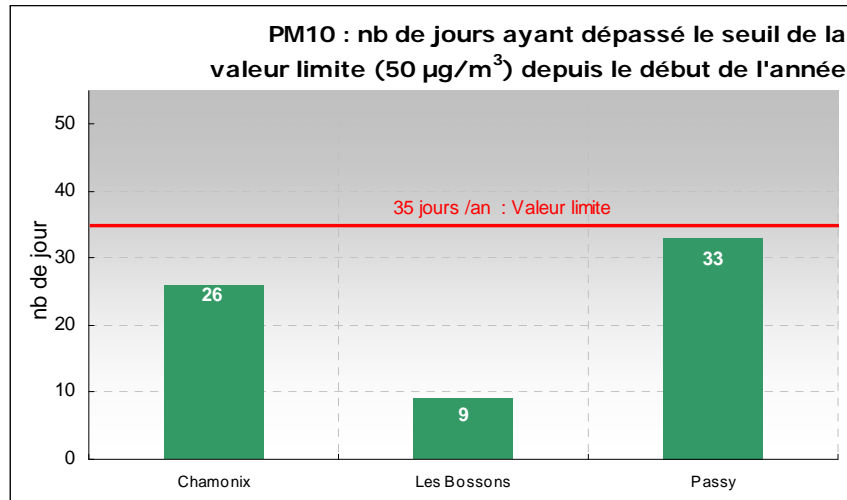
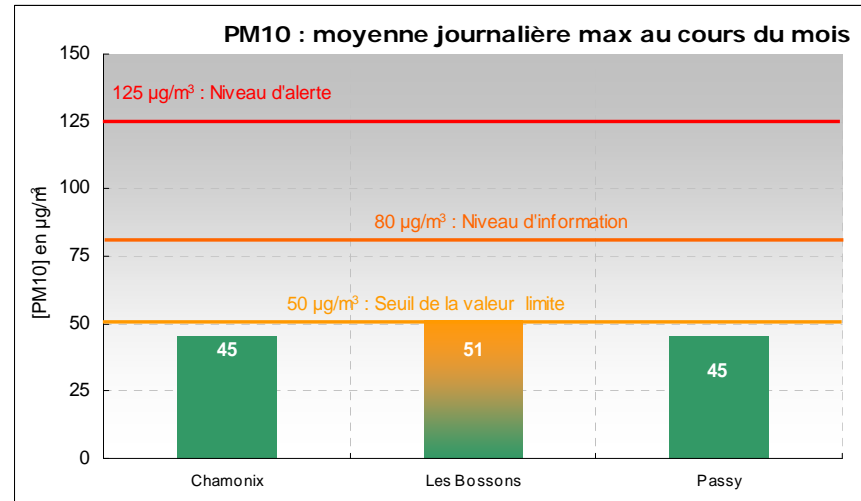
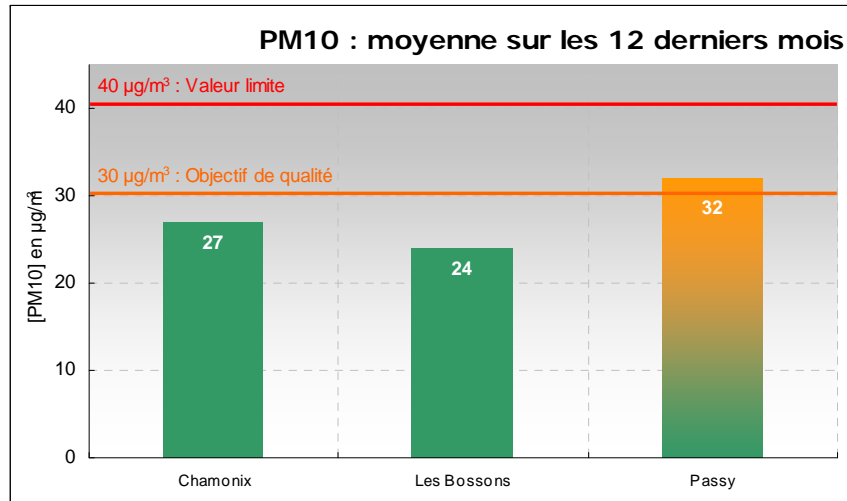




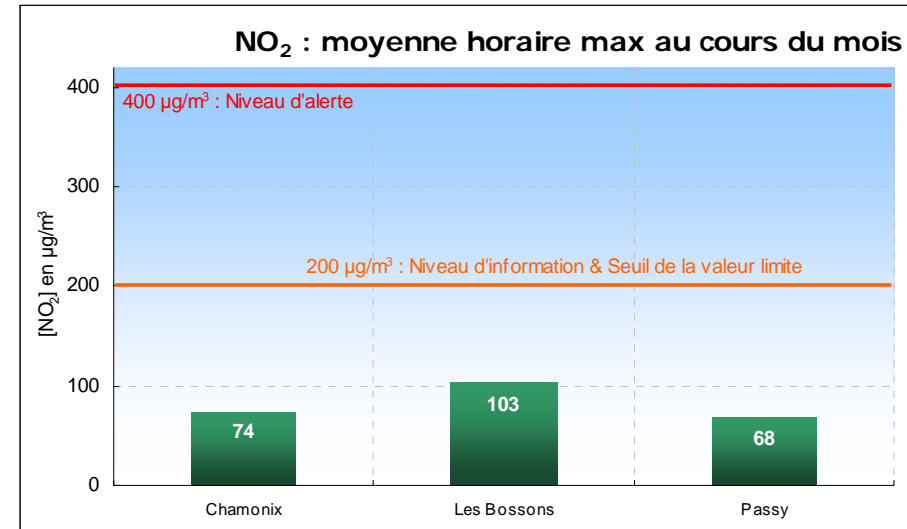
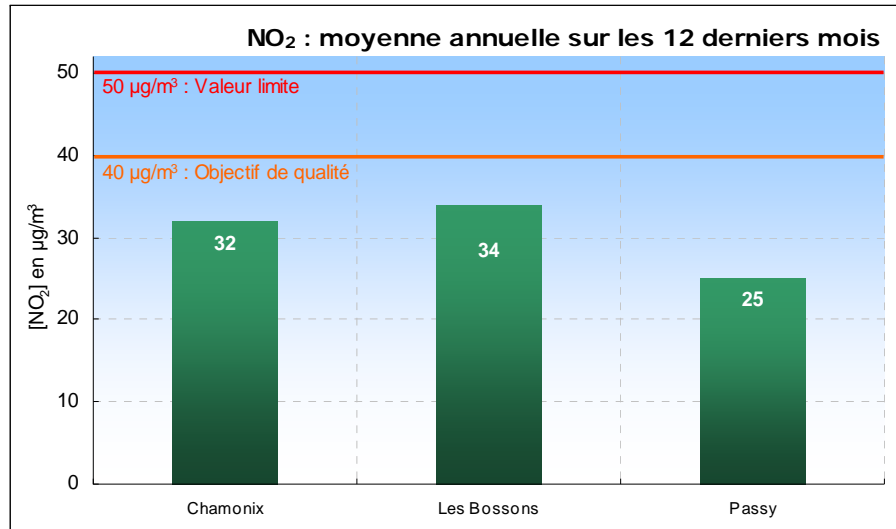
Bilan mensuel de la qualité de l'air En Pays du Mont-Blanc

juillet 2009

Poussières en suspension (PM10)



Dioxyde d'azote (NO₂)



Commentaire

Les concentrations mesurées en polluants primaires (dioxyde d'azote et poussières en suspension) durant le mois de juillet ont été relativement faibles, comme attendu sur ce bassin d'air mais également sur le reste de la région durant la période estivale.

Les concentrations relevées en juillet pour le dioxyde d'azote n'ont pas dépassé le niveau d'information et de recommandations et en moyenne annuelle sur les 12 derniers mois l'objectif de qualité est respecté pour ce polluant sur les 3 stations en Pays du Mont-blanc.

Pour les particules en suspension PM10, une seule journée dépasse la concentration de 50 µg/m³ sur la station de mesures des Bossons qui passe à 9 jours de dépassement de cette concentration. La valeur limite est encore respectée sur les 3 stations de mesures.

En moyenne annuelle sur les 12 derniers mois, Chamonix et les Bossons respectent l'objectif de qualité, Passy dépasse cet objectif de 30 µg/m³ avec une concentration mesurée de 32 µg/m³.

A noter qu'une hausse sensible des concentrations en polluants primaires est attendue sur la station de mesures des Bossons puisque le trafic routier, suite aux travaux de la route nationale, passe à nouveau juste devant la station de mesures comme cela était le cas avant les travaux de modernisation de la RN205.